

**01** Je suis favorable aux solutions écologiques et à la réduction de la pollution lumineuse. Toutefois, il est important de reconnaître que, dans certaines situations, l'éclairage est essentiel pour prévenir la délinquance et garantir la sécurité de toutes et tous, en particulier des femmes et des jeunes filles.

Par exemple, rentrer chez soi à vélo ou attendre un bus dans une rue peu ou pas éclairée peut être source d'inquiétude et, dans certains cas, accroître le risque d'agression ou d'accident. C'est pourquoi plusieurs villes ont mis en place des plans d'éclairage tenant compte des besoins de sécurité des femmes, afin que les espaces publics restent accueillants et qu'elles puissent se déplacer avec un sentiment de sécurité.

Il est donc souhaitable de trouver un équilibre entre la protection de la biodiversité et la sécurité des habitants. Je soutiens pleinement l'idée d'éteindre les petits éclairages de jardin ou les lumières décoratives qui restent allumées toute la nuit et perturbent inutilement la faune nocturne. En revanche, il me semble important de maintenir un éclairage adapté dans les espaces publics, les cheminements piétons et les itinéraires empruntés par les cyclistes, afin de garantir la sécurité de chacun.

L'objectif ne devrait pas être d'opposer écologie et sécurité, mais de concilier les deux grâce à un éclairage raisonné, ciblé et adapté aux usages.

---

**02** J'habite Chemin Mouret et j'utilise très régulièrement mon vélo pour mes déplacements. Je suis également maman d'une fille adolescente, et je suis très inquiète à l'idée que l'éclairage public soit réduit.

Hier soir, je suis rentrée à vélo vers 23 h 30. Déjà hier, sur le chemin de Beauregard, sous les arbres, il est extrêmement difficile de voir la route. Alors, si les lampadaires sont complètement éteints, que se passera-t-il ? Les risques pour les cyclistes et les piétons seront considérablement accrus.

La mairie nous encourage, à juste titre, à utiliser davantage le vélo et à limiter l'usage de la voiture. Pourtant, les bus ne circulent que jusqu'à 22 h. Au-delà, le vélo devient souvent la seule solution de mobilité. Sans éclairage suffisant, il devient aussi un véritable danger.

Je m'interroge donc : cette mesure ne risque-t-elle pas, malgré elle, de limiter les déplacements des femmes et des jeunes le soir ? En pratique, cela reviendrait à créer une forme de couvre-feu implicite pour celles et ceux qui ne se sentent plus en sécurité dans l'obscurité.

Je vous remercie de prendre ces préoccupations en considération et d'évaluer l'impact de cette décision sur la sécurité et la mobilité des habitants.

---

**03** Nous avons un réseau d'éclairage qu'il faut conserver. Il est déjà minimaliste. Il doit exister des ampoules consommant peu, on peut aussi déclencher l'éclairage quand il passe un vélo ou piéton. Autre danger les sangliers si tout est éteint, l'autre soir au droit de la sauvageonne une laie avec ses 6 petits. Peu rassurant quand on est à pied dans le noir avec son téléphone....